

[Français]

ON RÉCLAME UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LA CONSTITUTIONNALITÉ

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le problème du logement soulève certaines difficultés constitutionnelles, relativement à la compétence des gouvernements fédéral et provinciaux, le premier ministre a-t-il l'intention de convoquer, dans le plus bref délai possible, une conférence fédérale-provinciale, afin que les parties en cause s'entendent sur la constitutionnalité du problème du logement et prennent une décision qui soit favorable à tous les Canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir qu'il y a eu des conférences fédérales-provinciales au sujet de l'habitation et que c'est précisément parce qu'on ne s'est pas entendu pour donner une juridiction accrue au gouvernement fédéral que nous sommes dans la situation que le député sait.

Le ministre a également rencontré les ministres provinciaux responsables de l'habitation, à Toronto, il y a à peine plus d'un mois, alors que ce sujet a été discuté de nouveau. Par conséquent, la Chambre ne devrait pas croire qu'il n'y a pas eu de consultation entre les gouvernements fédéral et provinciaux relativement à ce sujet et à son aspect constitutionnel.

L'hon. M. Asselin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le premier ministre peut-il nous assurer qu'à la conférence constitutionnelle qui aura lieu au mois de juin, le problème du logement sera à l'ordre du jour, afin que les parties en cause puissent prendre une décision?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je tiens pour acquis que le député et son parti contestent la juridiction provinciale relativement à l'habitation. Le député me fait signe que non. Alors, je peux seulement dire que la conférence constitutionnelle se déroulera comme prévu, suivant l'ordre du jour établi.

[Traduction]

LA RESPONSABILITÉ DE L'HABITATION
PENDANT L'INTÉRIM

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je n'ai peut-être pas tout entendu de l'annonce faite par le premier ministre, mais

[L'hon. M. Hees.]

il me semble qu'il n'a pas mentionné de date. Le très honorable représentant pourrait-il nous dire quand la démission du ministre des Transports prendra effet et, si cela doit être immédiatement, pourrait-il nous dire qui doit s'occuper du logement en attendant la nomination d'un autre ministre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le ministre a demandé que sa démission prenne effet le 30 avril et j'ai conseillé au gouverneur général suppléant d'accepter cette démission.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Le très honorable représentant dirait-il à la Chambre si le ministre démissionnaire conservera ses responsabilités en matière de transport et de logement pendant quelques jours encore—il en reste six environ—ou si les problèmes de l'habitation, notamment le logement social, la rénovation urbaine et d'autres sujets à l'étude, demeureront en suspens jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre?

Le très hon. M. Trudeau: Pour ce qui est de la date, le cabinet ne se réunira pas avant jeudi prochain et à ce moment-là la démission du ministre aura pris effet. Dans l'intervalle, j'espère que le ministre profitera de ces quelques jours non pas pour amorcer ou débattre une politique, mais pour régler certaines affaires qui sont en suspens.

M. Lewis: Le premier ministre peut-il nous donner l'assurance que les requêtes ou les demandes des municipalités touchant l'aide au logement social, à la rénovation urbaine ou à d'autres initiatives, retiendront encore l'attention la semaine prochaine et qu'elles n'auront pas à attendre la nouvelle nomination?

M. Fairweather: De toute façon, le courrier ne nous parviendra pas.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Témiscamingue désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Non, monsieur l'Orateur. Ma question a trait à un autre sujet.

[Traduction]

LES AUTRES DÉMISSIONS POSSIBLES—LA
PARTICIPATION AU DÉBAT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la réponse du premier ministre au